

Troubles dans les collections

Consignes d'écriture aux contributeurs et contributrices

- Le nombre maximum de signes pour des articles est de 35 000 signes (espaces et notes compris). Cependant, afin de faciliter la lecture sur des supports numériques variables, les contributions courtes sont encouragées.
- Les documents sonores, les fichiers vidéo et les contributions artistiques peuvent faire l'objet, facultativement, de courtes présentations. La taille des textes publiés par la revue est donc variable.
- Merci d'éviter le gras et les capitales et d'utiliser dans les textes en français les guillemets « à la française », et dans les textes en anglais les guillemets "à l'anglaise".
- Les appels de note figurent dans le texte en numérotation continue et les notes sont placées en bas de page.
- Les références bibliographiques sont insérées de manière abrégée entre parenthèses dans le texte, par exemple : (Leiris 1935, 20). Si cette référence fait l'objet d'un commentaire, elle figure en note de bas de page.
- Dans la bibliographie figurent uniquement les références appelées dans l'article. Ces références doivent être complètes : la bibliographie doit respecter les formes décrites ci-dessous.
- Chaque article doit être accompagné d'un résumé (maximum 900 signes espaces compris).

Les responsables de numéro et les auteur.ices décident librement de leur usage de l'écriture inclusive. Certain.e.s éditeurs et éditrices optent pour un procédé de relecture en double aveugle (peer-review), ce qui sera indiqué dans l'introduction du numéro. Les articles sont relus par le/la coordinateur.trice du numéro et l'ensemble du comité éditorial qui pourront proposer des amendements ou les refuser.

Format

Merci d'envoyer les contributions par mail en un seul fichier texte (.doc ou .rtf), accompagnées par le résumé, la liste de mots clés, la biographie de l'auteur.e de 250 mots maximum. Les images seront transmises dans un classeur séparé, avec leurs légendes dans un fichier word.

Le texte doit être rédigé de préférence en Calibri, 12 points, interligne 1,5, justifié.

Références bibliographiques

Merci de suivre, pour les références bibliographiques, le modèle suivant :

Ouvrage

Prénom Nom, *Titre du livre*, Lieu, Maison d'édition, année, nombre de volumes (si supérieur à 1), pagination.

Ouvrage traduit

Prénom Nom, *Titre du livre*, mention de/de la traductrice/du traducteur, Lieu, Maison d'édition, année, nombre de volumes (si supérieur à 1), pagination, [mention de l'édition originale].

Ouvrage collectif

Prénom Nom (sous la dir./ed.), *Titre du livre*, Lieu, Maison d'édition, année, nombre de volumes (si supérieur à 1), pagination.

Contribution à un ouvrage

Prénom Nom, « Titre de l'article », dans Prénom Nom, *Titre du livre*, Lieu, Maison d'édition, année, pagination.

Article de périodique

Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre du périodique*, tomaisn, numéro, période de parution, pagination.

Actes de Colloque

Prénom Nom, « Titre du texte », Prénom(s) et Nom(s) des auteurs et autrices (responsabilité), *Titre du livre*, Lieu, année, date de publication, pagination.

Catalogues d'Exposition

Prénom Nom, *Titre du catalogue*, Lieu d'exposition, Lieu, Maison d'édition, année, pagination.

Publications électroniques

Prénom Nom, « Titre de l'article », date, *Nom de la publication*, période de parution, (pour les revues numéro, année), adresse de l'URL cité

Traductions des citations

Garder les titres en langue originale. On recommande de faire référence aux traductions les plus récentes. En cas de traduction par l'auteur ou l'autrice même, merci de la signaler en note par la mention : « traduction de l'auteur/l'autrice ».

Abréviations des ouvrages cités

Ouvrage : Initiale du prénom Nom, *Titre abrégé*, pages.

Ex. : H. Sagna, *titre*, *op. cit.*, p. 2.

Ouvrage collectif : Initiale du prénom Nom (responsabilité), *Titre abrégé*, *op. cit.*, pages.

Ex. : M. Thomas, I. Thouliatou et A. Wendigo (dir.), *Images sur l'herbe*, *op. cit.*, p. 21.

Contribution à un ouvrage : Initiale du prénom Nom, « Titre de l'article abrégé », *op. cit.*, pages.

Ex. D. Arbus, « Les portraits », *op. cit.*, p. 61-73.

Article de périodique : Initiale du prénom Nom, « Titre de l'article abrégé », *op. cit.*, pages

Ex. : F. Bruly Bouabré, « titre », *op. cit.*, p. 1

Guide de rédaction

Les auteurs et autrices sont invité.e.s à respecter l'orthographe et les conventions typographiques, en particulier :

- L'usage des majuscules pour les noms d'institutions (« ministère de la Défense »...)
- Les espaces insécables, lorsqu'il est question de nombres (« 5 mètres », « 10 % ») ; après « p. », « chap. », « t. » dans les références bibliographiques ; dans les mentions de siècles, telles que « xv^e siècle », « xix^e siècle » (le chiffre du siècle étant en petites capitales) ; ou celui des abréviations, en particulier « 1^{er}, 1^{re}, 2^e, 3^e, etc. » ;
- Les termes étrangers, le titre, ainsi que les mots sur lesquels on veut attirer l'attention doivent être indiqués en italique. Ex. : 1) « Le signifié du terme *eikon* pour le Grecs païens » ; 2) « dans le Livre Premier de la *Rhétorique* » ; 3) « des principes invisibles qui, en vertu de ces mêmes principes, sont *visiblement* belles » ;
- Les mots utilisés dans un sens non propre doivent être placés entre guillemets : Ex. : « le Christ charnel comme représentation "temporaire" du Dieu invisible » ;
- Les citations dans une citation doivent être placées en guillemets anglais ;
- Les citations moins longues de trois lignes doivent être insérées dans le texte, les citations plus longues de trois lignes doivent être rédigées dans un corps plus petit et avec un retour à la ligne ;
- Les notes en bas de page doivent être rédigées avec le système Word de rédaction des notes.

Images

- Chaque article doit à minima être accompagné d'une image, qui figure en vignette dans le sommaire. Une iconographie plus ample est encouragée.
- Les images doivent être enregistrées en format jpg. ou tiff. ou d'autres formats courants et placées dans un classeur. Elles doivent être numérotées par le numéro de l'article (par exemple Fig. 1_3 pour la troisième image dans le texte 1).
- L'emplacement d'une image doit être indiquée corps du document texte, précédées par l'appel de figure entre parenthèse (Fig. 1) et éventuellement par un titre, et suivies par la légende et les crédits photographiques.
- Ces mêmes légendes courtes doivent être fournies dans un document word séparé ou à la fin de l'article, de même que les mentions légales et toutes les informations relatives aux droits et aux ayant droits du document.
- Légendes : Numéro de la Figure, Prénom et nom de l'auteur/autrice de l'image, Titre ou description de l'image, date, technique, dimension en centimètres, lieu de conservation, le lien quand il existe au site internet de la collection.